

La tour-porte des Dominicaines à Estavayer-le-Lac : un heureux accident!

Autor(en): **Bourgarel, Gilles / Raemy, Daniel de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie fribourgeoise = Freiburger Hefte für Archäologie**

Band (Jahr): **16 (2014)**

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-681712>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Gilles Bourgarel
Daniel de Raemy

Il a fallu un stupide accident pour que la principale porte de la vieille ville d'Estavayer attire l'attention sur elle. Il en a résulté un début de restauration bienvenu, précédé d'un complément aux investigations archéologiques entamées dix ans plus tôt.

La tour-porte des Dominicaines à Estavayer-le-Lac: un heureux accident!

Le 2 juillet 2012, un camion a heurté l'arcade intérieure, côté ville, de la tour-porte des Dominicaines, attenante au couvent du même nom (fig. 1)¹. La chute de 2,4 m² de parement a défiguré le monument, qui a risqué un effondrement total (fig. 2). Cet accident a entraîné la fermeture de la porte et l'interruption de la circulation automobile pour plusieurs semaines. S'est ainsi présentée l'occasion rêvée pour les archéologues de compléter la documentation dans le sas d'entrée de la tour-porte qui, en raison de son étroitesse, avait toujours été inaccessible. Pour le monument, la perte de substance s'est finalement révélée minime: toutes les pierres de taille en grès de la Molière de l'arc, notamment, ont pu être récupérées. Par la même occasion, le passage a fait l'objet d'un rafraîchissement bien nécessaire, et les spectaculaires vantaux de la porte, datés de 1761, ont également pu être restaurés et assainis.

Histoire des lieux

Les sources écrites révèlent que le couvent des Dominicaines s'est implanté dès 1317 à Estavayer-le-Lac, grâce à un legs du 8 décembre 1316 que le donateur, Guillaume d'Estavayer, qualifie de cette manière: «notre lieu situé dans le bourg neuf d'Estavayer, dit des Chavannes,

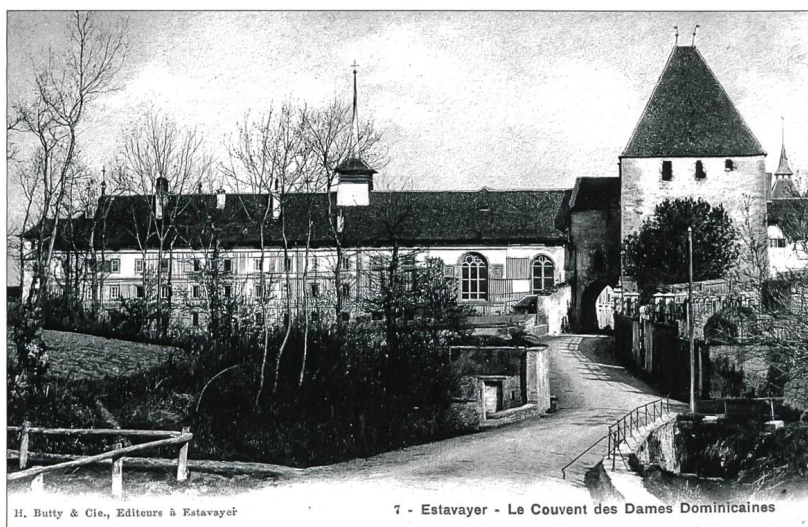


Fig. / Abb. 1

Le couvent des Dominicaines avec la tour-porte et la tour qui le flanquent, vers 1900 (carte postale, collection particulière)
Das Dominikanerkloster mit dem angeschlossenen Torturm und dem grossen Turm, um 1900 (Postkarte, Privatsammlung)

du côté de Payerne, près de la maison du seigneur Renaud, notre cousin, coseigneur d'Estavayer, et à côté de la route de Payerne, juste au-dessus des nouveaux fossés dudit bourg, avec ses dépendances et ses édifices déjà construits et à construire»². Le terme utilisé, «nouveaux fossés», indique d'une part que ceux-ci ont bien été créés par la main de l'homme, et d'autre part que le faubourg de maisons en bois – Chavannes signifie en effet cabanes –, originellement ouvert, avait été fortifié et intégré peu auparavant à la ville (fig. 3). La fortification du faubourg implique assurément l'existence d'une porte de ville sur la route de Payerne, voisine du couvent des Dominicaines.

La porte des Dominicaines et ses abords

Au XIV^e siècle, les sources écrites sont avares de renseignements sur cette entrée et sur ce secteur des fortifications. En 1351, la maison voisine d'Agnès d'Estavayer, fille de Rolin coseigneur d'Estavayer, est située «près de la porte des sœurs religieuses»³. Il s'agit de la première mention explicite de la porte et de la façon dont elle sera désignée par la suite⁴. La maison fait face, à l'est⁵, aux fossés de la ville, toujours qualifiés de «neufs»; en 1380, cette demeure est limitée sur ce même côté par les «bastimentis ville»⁶, soit un système défensif développé en profondeur qui ne se limite pas à un simple mur: implicitement, le terme sous-tend l'existence de lices et de braies au pied de l'enceinte principale – qui ne serait sinon qualifiée que de «mur». Il ne faut pas en déduire que cette double enceinte



n'est apparue qu'entre 1351 et 1380: le texte le plus ancien n'a simplement pas jugé utile de donner cette précision, le fossé impliquant évidemment l'existence de l'enceinte.

Des données plus précises sur la porte et ses alentours n'apparaissent qu'au XV^e siècle dans la

documentation. Le contrôle de la clef de la porte incombe alors aux coseigneurs d'Estavayer de la branche aînée⁷. Ce sont leurs hommes qui occupent la charge de portier. Quant aux dépenses consenties par la ville, elles ne sont rapportées qu'à partir de 1433. En 1442, sur ordre du coseigneur (Louis d'Estavayer de la branche aînée? Humbert le Bâtard?), la ville fait construire un pont-levis⁸. Celui-ci, conçu par le Payernois Jaquet Millar, est réalisé par le charpentier Gérard Godet. Le compte de ville, relativement détaillé⁹, permet de comprendre que le tablier mobile ne se rabattait pas dans la porte elle-même, non conçue pour en recevoir le mécanisme, mais à l'avant d'un pont fixe, dans une forte structure charpentée qui nécessite l'achat de très grosses pièces de chêne. Au fond du fossé, la roche doit être creusée pour permettre la bascule des contrepoids. Incidemment, il faut modifier l'emplacement de l'escalier en bois qui

Fig. / Abb. 2

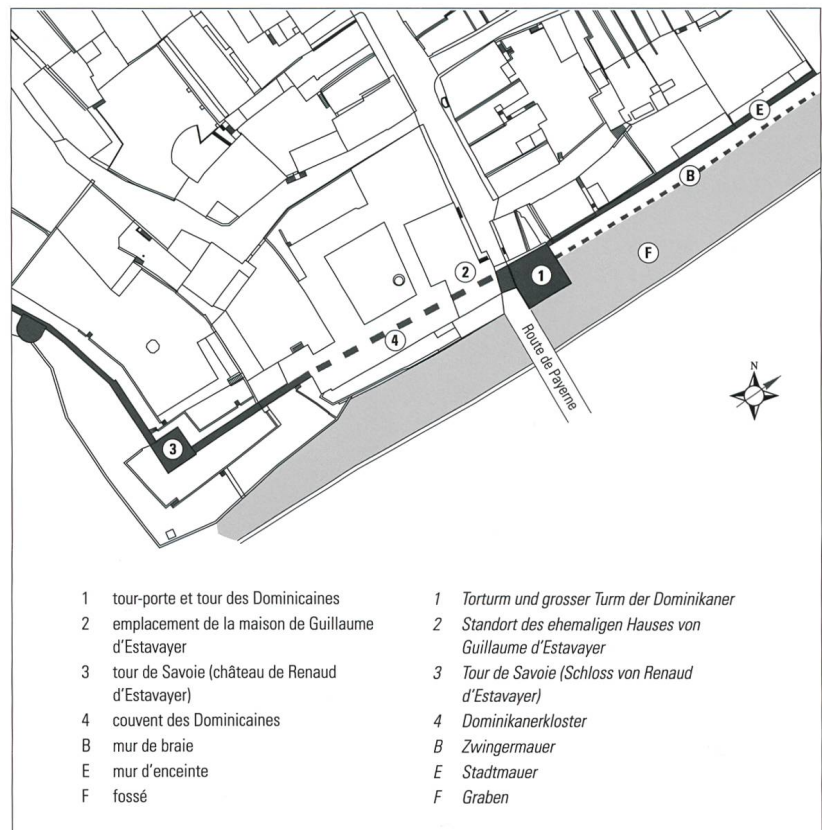
Arcade accidentée côté ville,
2 juillet 2012

Der durch den Unfall beschädigte Torbogen, 2. Juli 2012

Fig. / Abb. 3

Plan de situation (1:2000; rose
des vents: nord géographique;
flèche: nord historique)

*Übersichtsplan (1:2000; Wind-
rose: geografischer Norden;
Pfeil: historischer Norden)*



permet de se rendre depuis le pont jusqu'à la fontaine, dite «des religieuses», qui se trouvait dans le fossé (citée jusqu'en 1859 puis remplacée par celle dite «de la Rattaz» à la Grand-Rue).

On ne sait combien de temps ce pont-levis a fonctionné car, par la suite, il n'est plus men-

tionné dans les comptes de ville, qui évoquent tout de même des réparations régulières, tant aux éléments de support ou au tablier, qu'aux garde-corps du pont. En 1557, l'ouvrage est entièrement reconstruit en maçonnerie sur des voûtes en pierre¹⁰. Cette réalisation est confiée à trois maçons, à savoir les Staviacois Ansermoz Bochier et Pierre Ducarroz qui collaborent avec maître Blaise, probablement venu de Neuchâtel, tout comme la pierre jaune d'Hauterive qui est mise en œuvre aux côtés du grès de la Molière régional. Les travaux se terminent par la pose d'un pavage. Durant l'Ancien Régime, ce dernier est prolongé, en plusieurs étapes, jusqu'à la chapelle Saint-Eloy. En 1885, l'élargissement de la route de Payerne par l'État de Fribourg¹¹ implique la disparition du pont et de la fontaine au fond du fossé. Un nouveau mur de soutènement est construit afin de contenir le remblai sur lequel est posée la nouvelle route. Le parapet de l'ancien pont a sans doute été récupéré; le reste des matériaux provient de la démolition du port de 1857, rendu inutile par la Première correction des eaux du Jura¹².

Un clocher-porte

Les textes ne donnent aucune précision quant à l'aspect de la porte et sur la tour, dans un premier temps ouverte à la gorge et ensuite complète, qui l'accompagne. Cela tient au fait que l'ouvrage est d'abord un clocher: les étages surmontant le sas du passage ainsi que la toiture ne relèvent pas de la ville mais du couvent adjacent des Dominicaines, et ceci probablement dès l'installation de ce dernier à partir de 1317. La première attestation documentaire ne remonte qu'à 1443. Cette année-là, lors du décès d'Humbert le Bâtard, les sœurs héritent de 147'000 briques encore stockées dans la tuilerie des Moyers (Les Moillets), propriété dudit seigneur, aux fins d'y agrandir leur clocher situé au-dessus de la porte¹³. Ces briques, destinées originellement à la construction de la troisième tour circulaire à l'angle nord-est des braies du château de Chenaux, n'ont à notre avis pas été utilisées par la communauté qui a dû les vendre pour permettre cette transformation, mais en matériaux traditionnels. La vue d'Estavayer de 1599 témoigne de l'ampleur de ce campanile, au couronnement surpassant même la grosse

tour voisine, coiffé d'une flèche élancée (fig. 4). Le clocher est réduit à sa taille actuelle lors des travaux de reconstruction du couvent de la fin du XVII^e siècle, en particulier lors du remaniement de l'église. En 1697, les parties hautes sont abattues¹⁴; ce qui reste de la tour est recouvert par une toiture en bâtière installée dans le prolongement de celle qui couvre le chœur de l'église. Le campanile trouve alors sa position actuelle dans l'aile orientale du couvent, au-dessus du chœur liturgique des sœurs placé immédiatement au sud du chœur de l'église. Lors de ce chantier, le directeur des dominicaines, le père François-Luc de Lucinge, observe que la grosse tour est venue s'appuyer contre le clocher: il s'agit d'en conserver le mur nord¹⁵. Celui-ci est alors reconnu en mauvais état: il est réparé, mais aux frais des dominicaines car les comptes de ville n'attestent aucune dépense. Par la suite, la tour-porte ne subit plus de modifications importantes. Signalons qu'en 1761 les vantaux de la porte de ville sont refaits à neuf par un «collectif» de charpentiers alors réputés à Estavayer: les trois frères Georges, Pierre et Jean-Baptiste Jaccolet, Caspar Helfer, François et Joseph Berthoud. Ce millésime, confirmé par l'étude dendrochronologique¹⁶, a été pyrogravé sur la face arrière de l'un des battants.

La grosse tour de ville

Les étages du clocher étant réservés aux dominicaines, on comprend que la ville ait construit à proximité un autre ouvrage pour son usage exclusif. Grâce à l'instruction, rédigée en 1434, d'un différend qui oppose les Staviacois aux paroissiens de Saint-Aubin NE relativement au refus de ces derniers de participer à l'entretien de l'enceinte de la ville (droit de ressort), un témoin d'une soixantaine d'années se souvient d'avoir vu ces gens acheminer des matériaux pour les fondations d'une tour que la ville s'était mise à construire, dans les années 1390, à proximité du couvent¹⁷. Il ne subsiste rien de visible de cet ouvrage, si ce n'est dans le souvenir de l'ingénieur civil Laurent Chablais. À l'occasion de travaux dans ce secteur, ce dernier a observé les restes d'une structure quadrangulaire dans la zone du fossé, à l'est de la tour actuelle, entre cette dernière et l'ancien bassin de rétention d'eau de la chaussée¹⁸. Apparemment, cet ou-



vrage n'a jamais été terminé, et une partie de ses structures a sans doute été récupérée pour l'installation de la chaussée ordonnée par la ville à l'initiative d'Humbert le Bâtard en 1423¹⁹.

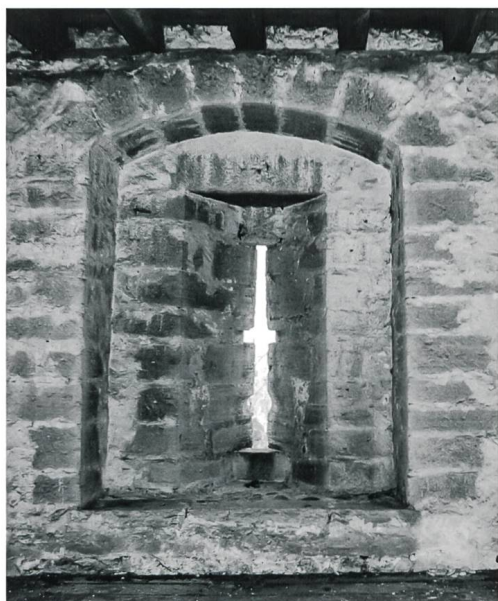
Les fondations de la tour, située entre la chaussée et la tour-porte des Dominicaines, sont jetées durant l'été 1443. Les charpentiers Jaques Moschyt et Jean Lachos dressent une grue. On commence l'élévation des murs avec des blocs de grès coquillier provenant des carrières de Lully²⁰. La porte d'accès à la tour reçoit déjà ses vantaux et sa serrure. Les travaux s'interrompent toutefois. La mort d'Humbert le Bâtard, qui survient le 13 ou le 14 octobre 1443, est certainement la cause de cet arrêt. L'instabilité politique qui suit ce décès encourage les Staviacois à remettre globalement en état leurs murailles et leurs fossés durant l'année suivante, mais le chantier de la tour est délaissé. Au printemps 1448, rien n'a avancé: dans le conflit qui oppose le duc de Savoie à Fribourg, les Staviacois construisent au-delà du fossé, sur l'axe de la route, un ouvrage de défense avancé appelé le tournafod²¹, soit une barbacane en bois qui défend l'accès au pont franchissant le fossé. Par la suite, le pont et la porte sont régulièrement

Fig. / Abb. 4

La porte-clocher et la tour des Dominicaines en 1599, extrait du panorama Hörtnner (Schweizerische Nationalbibliothek, Graphische Sammlung: Sammlung Grafiksichten Schweiz)
Der Glockenturm und der grosse Turm der Dominikaner im Jahre 1599, Auszug aus dem Panorama Hörtnner (Schweizerische Nationalbibliothek, Graphische Sammlung: Sammlung Grafiksichten Schweiz)

entretenus. Ce n'est qu'en 1454 que les travaux reprennent: deux niveaux complets – soit les premier et deuxième étages – sont réalisés par les maçons Henri Galliard, qui est le seul à avoir participé à l'étape initiale de 1443, Humbert Peronnet, Jaquet Guynchar et Jean Ruscho. Le grès coquillier provient alors des carrières de Faucemagne, au-dessus de Châbles²². Il est explicitement spécifié que les maçons doivent équiper les murs d'archères, comme celles qui existent déjà au rez-de-chaussée. Ces dernières fonctionnent également comme canonnières grâce à leur ouverture circulaire (fig. 5), spécimens ici très précoces qui sont inspirés assurément des perfectionnements récemment introduits par qu'Humbert le Bâtard vient d'introduire au château de Chaux. De nouvelles tensions politiques interrompent les travaux: cette fois le danger vient de Berne. Les solivages définitifs n'ont pas encore été installés: les comptes ne font état que de planchers partiels et de couvertures provisoires pour la mise en œuvre de la grue et sa protection contre les intempéries.

Après cette nouvelle interruption d'une douzaine d'années, le Conseil d'Estavayer confie l'achèvement de la tour à l'un des siens, le conseiller

**Fig. / Abb. 5**

Tour des Dominicaines, archère/canonnière percée dans le mur nord du deuxième étage
Turm der Dominikaner, Schiessscharte in der nördlichen Mauer des zweiten Obergeschosses

Jean de Treytorens, seigneur du village éponyme, dont la famille est proche des Savoie puisque ses représentants occupent la fonction de châtelain du duc pour la coseigneurie savoyarde d'Estavayer. Le compte du gouverneur de 1467 n'atteste qu'un deuxième mandat qui permet à celui-ci d'achever la construction puisqu'il fait poser l'entablement sommital destiné à recevoir la charpente. Le premier contrat, qui a assurément consisté à réaliser le parapet du chemin de ronde doté de petites baies-crèneaux à linteau sur coussinets, n'est pas documenté par la comptabilité, qui fait défaut pour 1465 et 1466. En 1467, ce parapet est réalisé puisque Jean de Treytorens engage le serrurier Girard Joyet à protéger au moyen d'une barre de fer la baie qui donne sur l'intérieur de la ville, au-dessus de la maison de Jean Pluma, appuyée contre la tour. On ne dispose plus des détails concernant la réalisation de la toiture, car une grosse lacune interrompt la documentation écrite de 1468 à 1477. On apprend seulement que le charpentier d'Yverdon réputé, Bisonce Juhan, se voit confier cette tâche en 1467. Les données dendrochronologiques obtenues sur les structures en bois encore en place montrent que l'ensemble de celles-ci ont été installées lors de ces deux dernières étapes, et indiquent de plus que la tour n'a été complètement achevée que vers 1472.

Cette tour massive enfin terminée, percée de ses nombreuses archères, impressionnait assurément le visiteur qui arrivait de Payerne. Sa sil-

houette générale ne sera plus modifiée jusqu'à nos jours; son ampleur lui permet, pendant tout l'Ancien Régime, de remplir diverses fonctions outre celle, évidente, de commander la porte des Dominicaines. La tour sert ainsi d'arsenal et de magasin à la ville qui y dépose ses armes et sa poudre, ses matériaux de construction et parfois aussi des denrées (revenu des dîmes). Elle fonctionne également comme atelier communal (*Werkhof*) et c'est depuis son couronnement que sont tirés des coups de canon lors de chaque événement solennel, notamment tous les cinq ans, pour le salut au nouveau bailli-avoyer arrivé de Fribourg.

Si la tour et sa voisine, la tour-porte, survivent aux destructions massives du XIX^e siècle qui sacrifient sur l'autel de l'hygiène les enceintes de villes, elles n'en perdent pas moins définitivement leur valeur défensive. Les portes restent ouvertes la nuit. L'agitation politique de 1831 est le dernier événement connu qui incite l'autorité communale à les faire réparer afin de les fermer en cas de menace²³. En 1806, l'arsenal se déplace à l'hôpital²⁴ et la grosse tour devient un débarras. Les travaux qui l'affectent relèvent du simple maintien hors d'eau. On peut toutefois signaler qu'en 1762, un départ d'incendie a entraîné le remplacement d'un plancher²⁵. Durant l'année 1824, pour une raison qui nous échappe, la chaîne d'angle nord-ouest ainsi que le mur ouest sur une longueur de 2,5 m et sur toute sa hauteur ont fait l'objet d'une reconstruction complète par les maçons Louis et Joseph Bahouet²⁶. On peut imaginer que le menuisier Joseph Koffel, propriétaire de la maison appuyée contre ce secteur de la tour, a entrepris des travaux hasardeux qui ont porté atteinte à la solidité de l'ensemble, mais la ville lui réclame un dédommagement ne relevant que d'un simple arrangement entre voisins²⁷. A la fin du XIX^e et durant la première moitié du XX^e siècle, la tour abrite une morgue et un transformateur électrique; on y sèche également le tabac ou les tuyaux des pompiers. Dans le contexte de la réhabilitation du patrimoine médiéval initiée par le premier président de la Commission fédérale des monuments historiques, Albert Naef, l'enceinte d'Estavayer fait l'objet d'une restauration générale, exécutée dès 1910 par étapes sous la direction de l'architecte Frédéric Broillet.

En 1918/1919, l'attention est portée sur la porte des Dominicaines et sa grosse tour: l'ensemble, tout en conservant son rôle utilitaire, accède au statut de monument historique²⁸. Les travaux consistent essentiellement à réparer les parements extérieurs des édifices, dotés d'un nouvel enduit protecteur.

Les résultats des analyses archéologiques

Les maçonneries de la tour-porte ont été entièrement analysées à l'intérieur, alors que celles de la grosse tour attenante n'ont fait l'objet que de sondages pour en dégager les principales phases de construction, afin de conserver le plus possible les enduits d'origine²⁹.

Une tour-porte ouverte à la gorge sur les lices

La construction débute par une première tour-porte ouverte à la gorge, en blocs de grès appareillés, et à un seul niveau. Dans la façade frontale, le portail en arc brisé est conçu pour recevoir une herse. Les parois latérales, d'une profondeur de 3 m et édifiées sur les lices, se raccordent à l'éventuel mur de braie et non à l'enceinte principale (voir fig. 3 et pl. 1.a, 2.f, 3 et 5, phase 1a), qui a manifestement été renforcée dès l'origine par une zone de lices bordée de braies; l'emprise des investigations n'a toutefois pas permis de savoir si l'érection du mur de braie avait précédé celle de l'enceinte elle-même. Quoi qu'il en soit, la porte est érigée avant la construction en dur de ces deux murs défensifs, ce que l'on a également pu constater à la porte de Romont à Fribourg par exemple³⁰.

L'étage érigé dans un second temps respecte la disposition primitive au nord, tandis que le mur opposé au sud est prolongé jusqu'à l'enceinte principale, soit sur la profondeur actuelle de 8 m hors œuvre (voir pl. 1.a-b, 2.f, 3 et 5, phase 1b). Le portail de la façade frontale est surmonté d'une fenêtre trilobée perçant un mur formé de parpaings de molasse et aminci pour laisser passer la herse, mais au-dessus de la baie, l'ample arcade qui redonne de l'épaisseur

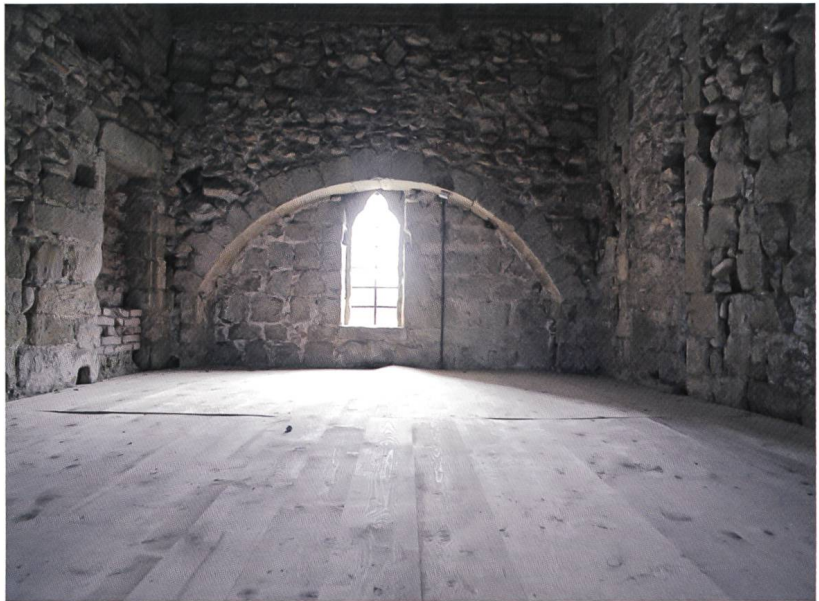


Fig. / Abb. 6

Premier étage de la tour-porte avec, au centre, le mur est, à gauche, la porte donnant sur le mur de braie, à droite, celle communiquant avec la maison de Guillaume d'Estavayer (avant 1317)

Erstes Geschoss des Torturms mit der Ostmauer in der Bildmitte, mit der zur Zwingermauer führenden Türe am linken und mit der zum Haus des Guillaume d'Estavayer führenden Türe (vor 1317) am rechten Bildrand

au mur indique que l'on a finalement renoncé à ce dispositif défensif. Les murs latéraux sont dotés chacun d'une porte. Au nord, elle se situe à l'aplomb du mur de braie et établit peut-être une liaison avec le chemin de ronde; au sud, elle donne dans un espace fermé, en l'occurrence dans les premières constructions de Guillaume d'Estavayer installées curieusement sur l'espace dévolu aux lices (fig. 6). Les maçonneries de cette tour-porte qui atteint alors 9 m de hauteur se distinguent de celles de la première étape par leurs parements en molasse, de moellons ou blocs appareillés.

Ces deux phases, chronologiquement très proches l'une de l'autre, sont difficiles à dater précisément. On sait, grâce à une analyse dendrochronologique effectuée sur une planchette de calage, que la construction de l'étage est postérieure à 1269. Cette datation dendrochronologique est donnée avec réserves; elle confirme toutefois que ces premiers travaux sont intervenus dès le début de l'occupation du site par Guillaume d'Estavayer dans les années 1280/1300. On constate encore que la fenêtre trilobée percée à l'étage, au-dessus du portail de la façade orientale, est stylistiquement semblable à celles de la grande tour du château de Chenaux, dressée vers 1285/1290³¹.

Sur la base de ces quelques indices à disposition, on peut ainsi admettre, à titre d'hypothèse de travail, que la tour-porte a été édiflée vers 1290 et que l'étage a été ajouté une dizaine d'années après, soit vers 1300.

Le clocher-porte

Avec la construction de la façade côté ville, dotée d'un portail qui dédouble celui se trouvant côté campagne, la tour-porte ouverte à la gorge devient un clocher-porte (voir pl. 1.a-c et 2-5, phases 2a-2b). L'ouvrage acquiert son plan actuel simultanément à l'implantation du couvent des Dominicaines: les bois de cette nouvelle construction, en particulier le plancher du premier étage au-dessus du passage, ont été abattus durant l'automne/hiver 1319/1320 et assurément aussitôt installés. D'une profondeur de 6,1 m pour une largeur de 4,5 m dans l'œuvre, la construction possède au moins trois étages sur rez-de-chaussée, le troisième étant le fruit d'une étape de chantier distincte, très probablement postérieure à 1319/1320. Les maçonneries des deux étages inférieurs sont constituées essentiellement de boulets de rivière contenus par des chaînes de grès coquillier; au troisième étage, elles sont parementées de tuf et le mortier est plus foncé, ce qui trahit une interruption du chantier et permet d'individualiser les deux étapes. Les deux étages aujourd'hui conservés (fig. 7) sont dotés de fenêtres/archères, situées à l'est et à l'ouest pour le premier, au nord et à l'est pour le deuxième. Ces ouvertures sont du même type que la fenêtre trilobée de la phase précédente, mais plus étroites; le linteau est en outre droit sur celle de la face nord, qui est moins visible (fig. 8).

Dans le mur sud, la porte du premier étage est refaite dans sa partie supérieure; elle communique avec le couvent, puisque la tour sert de clocher à l'église des Dominicaines.

Le mur pignon sud du clocher-porte est en grande partie reconstruit à partir du milieu du premier étage (voir pl. 2.f, phases 5 et 6). Ces travaux sont à mettre en relation avec le remaniement du chevet de l'église du couvent intervenu à l'époque d'Humbert le Bâtard, en particulier avec la création de la chapelle de la Trinité qui jouxte le clocher-porte, fondée par ce seigneur en 1423 et consacrée en 1425³². La reprise a peut-être été dictée par l'ancrage des voûtes de la chapelle, lesquelles devaient bénéficier d'un bon appui pour en reprendre les charges. Il est possible d'y voir aussi le remaniement du clocher entrepris après la mort d'Humbert, dès 1443. Une porte de communication avec le couvent est aménagée dans la nouvelle maçonnerie au deuxième étage de la tour, celle du premier étant maintenue (voir pl. 2.f). Au milieu du XV^e siècle en tous cas, le clocher atteint sa plus grande élévation, visible sur l'aquarelle de Joseph Hörttnner de 1599 (voir fig. 4).

En 1697, les dominicaines déplacent leur campanile; le clocher-porte est abaissé afin que sa toiture soit placée dans le prolongement de la nouvelle charpente qui recouvre le chevet de l'église. Lors de ces transformations, le mauvais état du mur nord du clocher entraîne sa re-



Fig. / Abb. 7

Façade orientale de la tour-porte
(après 1319/1320)
Ostfassade des Torturms
(nach 1319/1320)



Fig. / Abb. 8

Archère de la façade nord de la
tour-porte (après 1319/1320)
Schiessscharte in der Nord-
fassade des Torturms (nach
1319/1320)



Fig. / Abb. 9

Tronçon nord de l'enceinte du quartier de Chavannes avec les archères (après 1319/1320)

Nördlicher Abschnitt der Stadtmauer im Chavannes-Quartier mit Schiessscharten (nach 1319/1320)

construction, aux fins également de continuer à soutenir la couverture de la tour voisine (voir pl. 3.g, phase 7). Au-dessous, une nouvelle porte de communication avec la tour est percée au niveau du premier étage, car la reconstruction de l'église et de la charpente de la tour-porte a entraîné la condamnation des accès depuis le couvent. Le linteau de cette porte est formé de deux poutres de chêne datées par la dendrochronologie de 1472/1473, manifestement un réemploi de pièces provenant de la grande tour.

L'enceinte

Au nord de la porte, l'enceinte n'a été érigée en dur, sous son aspect actuel, qu'après l'achèvement du clocher-porte à partir de 1319/1320 (voir pl. 4, phases 3 et 4). Elle a été observée sur sa face extérieure, devenue paroi occidentale de la tour attenante. La muraille atteint une hauteur de 9 m sans son parapet; son épaisseur est encore de 1,6 m au niveau de l'arase sommitale, qui correspond probablement au sol de la coursière. Juste en dessous de l'arase, deux logements de poutre suggèrent la présence d'une toiture ou d'un hourd à la hauteur du chemin de ronde. Plus bas, on observe l'encadrement de grès chanfreiné de deux archères, dont l'une conservée que partiellement. Ces percements défensifs, distants de 3,5 m, sont analogues à ceux que l'on peut encore voir sur le tronçon

nord de l'enceinte du quartier de Chavannes (fig. 9); comme l'indiquent les traces de terre visibles entre les joints, ces archères s'ouvraient à l'origine au ras du sol de la lice, avant que cette dernière n'ait été excavée au moment de la construction de la grosse tour. Avant l'érection de cette tour, deux petites ouvertures sont venues compléter les archères d'origine. Elles ont probablement été percées durant le XIV^e siècle pour les besoins de la maison appuyée contre l'enceinte.

Enfin, on mentionnera encore ici l'importante reconstruction survenue en 1824, qui a déjà été signalée plus haut (voir pl. 1 et 4, phase 9) et est peut-être consécutive aux travaux hasardeux effectués par Joseph Koffel. L'artisan a-t-il voulu amincir l'enceinte dans ce secteur afin de gagner de l'espace habitable dans sa maison?

La grosse tour

La tour qui flanque la porte des Dominicaines, de plan carré, est une construction de près de 14 m de côté, dotée de trois étages sur rez, d'une hauteur de 16 m à la corniche et culminant à près de 27 m avec la toiture (fig. 10; voir pl. 1 et 4-7, phase 6). L'épaisseur des maçonneries est importante; elle passe de 2,6 m au rez-de-chaussée à 1,3 m au niveau du couronnement, se réduisant à chaque niveau par un ressaut ser-



vant d'appui aux poutraisons. Hormis le rez-de-chaussée du mur nord, entièrement parementé de grès, les maçonneries sont homogènes et constituées de boulets (70%), de moellons de pierre jaune de type Hauterive et de quelques fragments de briques et de tuiles. Chaînes des angles et encadrements des ouvertures sont en grès coquillier. Les enduits anciens ayant été conservés, nous n'avons pas pu déterminer avec précision les étapes de construction de cette tour, ni vérifier leur adéquation avec les indications données par les sources écrites. La différence de matériau qui caractérise le mur nord au rez-de-chaussée témoigne que cette étape de construction, qui met en œuvre des blocs de grès coquillier allongés provenant des carrières proches de Lully, remonte à 1443. Comme les pierres de taille viennent ensuite de la carrière de Faucemagne, plus éloignée d'Estavayer, et que la ville en a grand besoin pour l'église Saint-Laurent, le grès coquillier taillé est dès lors réservé aux seules embrasures d'archères et chaînes d'angle.

La porte d'accès signalée en 1443 dans les sources écrites se trouvait certainement à l'emplacement de l'actuelle, qui donne dans le sas de la tour-porte. Dans sa forme présente, cet accès ne remonte qu'à 1763 (phase 8) à en juger par la datation dendrochronologique de ses vantaux et de son arrière-couverte en sapin blanc. L'entrée originale étant, pour des raisons défensives, vraisemblablement de dimensions plus modestes, son montant oriental se confond peut-être avec l'actuel, façonné dans la tête du mur de la tour-porte primitive ouverte à la gorge.

Fig. / Abb. 10

Grosse tour vue du nord, 1443-1472; à droite, le muret représentant le tracé du mur de braie
Der grosse Turm von Norden aus gesehen, 1443-1472; am rechten Bildrand zeigt das niedrige Mäuerchen den Verlauf der ehemaligen Zwingermuer an

Fig. / Abb. 11

Deuxième étage de la grosse tour, murs est et sud, 1443-1472
Zweites Geschoss des grossen Turms, Ost- und Süd-mauer, 1443-1472

Le rez-de-chaussée de la grosse tour est éclairé par une seule archère/canonnière, percée dans le mur méridional pour permettre de contrôler directement l'entrée de la ville. Dans les étages, la partie visible du côté méridional présente une seule meurtrière à chaque niveau, ce qui assure une défense optimale de la porte, alors que les murs est et nord sont percés alternativement d'une à deux meurtrières par niveau, afin d'éviter des superpositions qui affaibliraient trop les maçonneries. A l'extérieur, ces meurtrières présentent un encadrement chanfreiné, cruciforme et à trou de serrure; l'embrasure intérieure offre une vaste niche quadrangulaire qui permettait de loger sans difficulté une couleuvrine, voire un petit canon (fig. 11; voir fig. 5). Le couronnement est percé de baies-créniaux à linteau sur coussinets. Il faut remarquer, au sud et à l'est, le décalage sur la gauche de la niche intérieure par rapport au jour, aux fins sans doute de faciliter le tir en direction de la route de Payerne et de la porte de ville (fig. 12). Une telle disposition est rarissime; dans notre région, seul le château de Champvent présente cette particularité, mais elle est bien antérieure puisqu'elle remonte aux années 1295/1300³³.

Les poutraisons sont toutes en sapin blanc et en épicéa. Les solives sont disposées parallèlement à l'enceinte et renforcées par un sommier que soutient une colonne de grès au rez-de-chaussée (fig. 13). Ce sommier, mouluré de tores à listel, se retrouve aux deux étages, mais sans pilier médian pour le soulager. Au couronnement, les entrails de la charpente sont perpendiculaires à l'enceinte. Actuellement consti-

tués de simples planchers, les sols des étages étaient alors certainement revêtus d'une couche de terre coupe-feu, dont on devine les traces au deuxième étage, sur une épaisseur d'une quinzaine de centimètres. Les escaliers menant d'un étage à l'autre sont d'origine. Les limons – pièces de bois dans lesquelles viennent s'encaster les marches et les contremarches –, sont formés de deux poutres sommairement équarries, sauf au rez-de-chaussée où les marches sont pleines et simplement fixées par des chevilles. Enfin, la charpente sur poteaux offre un vaste volume. Cet ensemble de poutres bien conservées remonte à l'époque de la construction, plus précisément à la troisième et dernière étape des travaux, qui a débuté avant 1467 et a été confiée au conseiller Jean de Treytorens. Le solivage du rez-de-chaussée est issu de bois abattus entre 1464 et 1471, et le sommier, de bois coupés au printemps 1468; le tout a été mis en œuvre après cette dernière date, comme l'escalier de ce niveau, supporté par un limon dont les bois ont été abattus en 1467/1468. Aux premier et deuxième étages, le solivage remonte aux années 1466 (sommier) à 1471, et l'escalier à 1471/1472. Quant à la charpente d'épicéas abattus en 1467/1468, elle n'a peut-être été levée qu'en 1472, après la pose de tous les solivages intermédiaires.

Grâce à son spectaculaire ensemble d'archères/canonnières qui devait certainement faire forte

impression, la grosse tour trouve à l'évidence son inspiration dans le châtelet de Chenaux, qui a été achevé en 1442³⁴. Pour la première étape des travaux, la ville a assurément bénéficié de la main d'œuvre qui avait été au service d'Humbert le Bâtard de Savoie.

La tour des Dominicaines, érigée entre 1443 et 1473, constitue l'un des plus anciens exemples d'adaptation des fortifications à l'artillerie bien conservés dans le canton, l'autre étant le Grand Belluard de Fribourg de 1496³⁵. L'exemple le plus précoce de ce type a été construit à Rue en 1430 pour flanquer la porte de Lausanne, mais il a malheureusement été détruit en 1852/1853³⁶.

L'appareil défensif urbain d'Estavayer-le-Lac: une histoire à petit pas?

Fig. / Abb. 12

L'une des baies-créniaux du couronnement de la grosse tour, mur ouest

Eine der Fensternischen im obersten Geschoss des grossen Turms, Westmuer

Fig. / Abb. 13

Rez-de-chaussée de la grosse tour; au fond à gauche, le parement de grès de 1443

Erdgeschoss des grossen Turms, im Hintergrund links die Mauer mit Sandsteinverkleidung von 1443

L'édification de la tour-porte ouverte à la gorge, du clocher qui l'a ensuite surmontée à l'usage des dominicaines, puis de la grosse tour de ville est maintenant bien établie dans son ampleur et sa chronologie, mais il en va différemment du système fortifié qui a environné ces ouvrages. L'apparition et le développement de cet appareil défensif restent encore conjecturels faute d'investigations de terrain menées à proximité, sous forme d'une tranchée perpendiculaire au mur de ville qui partirait de ce dernier et rejoindrait la contrescarpe du fossé, à la hauteur du parking



actuel. Seul élément certain dans la chronologie relative de ces structures défensives: la mention, fin 1316, du «fossé neuf» indiquant que celui-ci est bien artificiel et a été aménagé pour fermer le nouveau quartier des Chavannes.

Le mur d'enceinte

Dès la création du fossé, le positionnement de l'enceinte principale a dû être arrêté: on peut en proposer aisément le tracé sur tout le front oriental, depuis le château de Renaud d'Estavayer jusqu'à l'angle nord-est, non loin de la fontaine du Vucheret. Se pose toutefois la question de sa réalisation en dur, qui a dû être étalée dans le temps. Ce tracé s'est en effet substitué à une palissade provisoire en bois, à en juger par le tronçon de muraille observé dans la grosse tour, postérieur au clocher-porte de 1319 et, a fortiori, à la tour-porte primitive ouverte à la gorge que la dendrochronologie situe après 1269.

A la hauteur de l'église et du couvent des Dominicaines, on peut néanmoins se demander si le mur d'enceinte principal a finalement été réalisé sur le tracé indiqué ci-dessus: manifestement, le bâtiment de Guillaume d'Estavayer antérieur à l'église (phase 1b) a flanqué la tour ouverte à la gorge en s'avancant très clairement sur la lice. Il en a probablement été de même avec le couvent dès l'origine, et non depuis sa reconstruction intégrale de la fin du XVII^e siècle, comme le suggèrent d'une part la position du chœur de l'église remontant à l'époque d'Humbert le Bâtard, et d'autre part l'effondrement de l'aile orientale en 1601³⁷, qui laisse imaginer que celle-ci n'était pas en retrait par rapport au fossé. La reconstruction, si elle s'était avancée à ce moment-là sur la lice, aurait en outre dû faire l'objet d'une autorisation de la ville, à qui appartenaient les espaces des lices; or rien de tel n'est attesté dans les archives, ni en 1601, ni même lors de la seconde reconstruction de 1680.

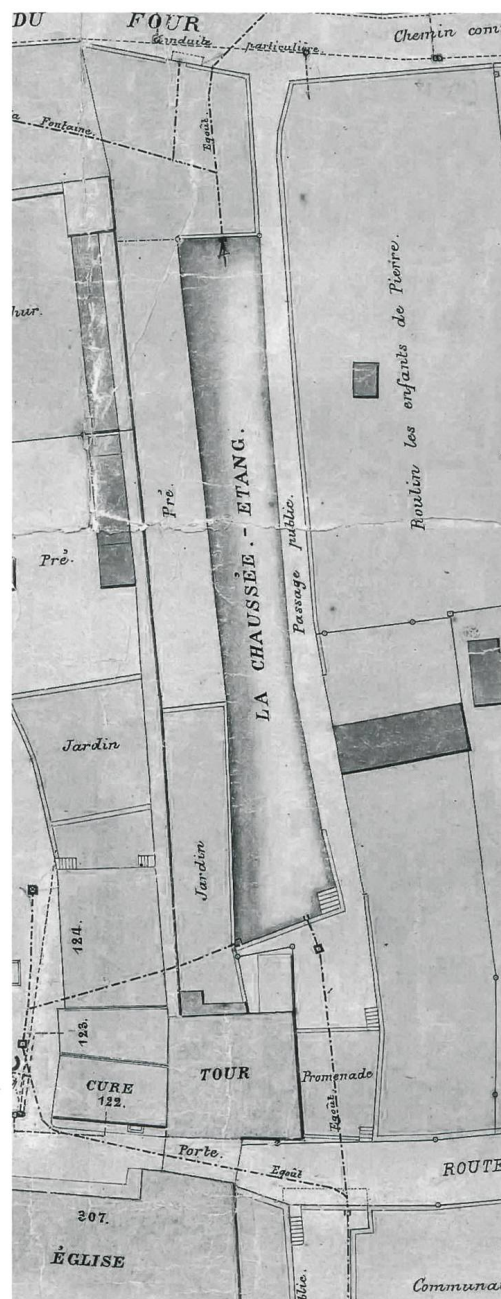
Les lices

Il convient de noter que les lices – «choucia» puis «chaussée» –, à la hauteur du monastère, forment une excroissance qui tend à confirmer

Fig. / Abb. 14

La porte et la «chaussée-étang», extrait du plan cadastral de 1891 (AE, plan Pautre 1892, fol.2)

Das Tor und die «chaussée-étang», Auszug aus dem Katasterplan von 1891 (AE, Plan Pautre 1892, fol.2)



que l'enceinte principale a été positionnée dès l'origine sur le front oriental actuel du couvent, qui se trouve bien sur la ligne des braies initialement prévues, sur laquelle s'inscrivent celles subsistant à la hauteur du château de Savoie et au nord de la grosse tour. Les lices sont qualifiées, à Estavayer, de «chaussée», terme qui désigne une zone de circulation surélevée par rapport au fond du fossé³⁸ et dont la première mention documentaire remonte à 1340³⁹. L'implantation de la première tour-porte ouverte à la gorge implique assurément l'existence de cette «chaussée» dès la mise en œuvre de la ceinture protégée du quartier des Chavannes intervenue dans les années 1280/1300, simultanément à notre avis à celles des faubourgs d'Outrepont

et des Thiolleyres, où une «chaussée» sépare également l'enceinte principale du fossé proprement dit. Dès l'origine, les lices étaient à disposition des habitants, qui y ont aménagé leurs jardins potagers. Les coseigneurs tiraient un revenu – une cense – en échange du caractère sécurisé de ces jardins, qui étaient moins la cible des chapardeurs que ceux situés à l'extérieur de la ville. Ces censes ont été progressivement cédées à la ville au bénéfice de l'hôpital⁴⁰. Dès le XVI^e siècle, le terme «chaussée», par glissement métonymique, n'a plus désigné les lices dans leur ensemble mais le seul bassin de rétention d'eau construit en 1423 à l'initiative d'Humbert le Bâtard dans le fossé, au pied de celles-ci, entre la grosse tour et la porte du Vucheret, et régulièrement entretenu jusqu'en 1906 (fig. 14).

Les braies

Il faut aussi s'interroger sur l'aspect du mur de braie lui-même. La porte créée dans le mur nord de la tour-porte ouverte à la gorge à l'aplomb de ces braies suggère peut-être que ces dernières étaient importantes, dotées en leur couronnement d'un parapet ainsi que d'un chemin de ronde avec lequel la porte aurait établi la liaison. L'ampleur de ce mur pourrait justifier le fait qu'on a tardé à construire le mur d'enceinte principal à l'arrière. En attendant l'occasion d'une observation de terrain en bonne et due forme qui pourra trancher, force est de constater que les données documentaires vont à l'encontre de cette hypothèse. Les braies adoptaient au mieux l'aspect d'un simple mur de jardin; au pire, il ne s'agissait que du substrat molassique soutenant la banquette de la lice, ce que suggérerait d'ailleurs le terme de «chaussée». Aucune

réparation de ces murs aux frais de la ville n'est rapportée par la documentation écrite. S'ils existaient, ils étaient à la charge des propriétaires, qui souhaitaient certainement conserver leurs jardins bien clos. A fortiori, il n'est jamais fait mention d'un chemin de ronde; ce dernier, régulièrement entretenu ou mis en état de défense lors des périodes troublées, n'est attesté que sur l'enceinte principale.

Les fossés

Autour du faubourg de Chavannes, les fossés sont très marqués. En incluant les lices, leur largeur varie de 10 à 20 m. Leur profondeur est également variable et a été conditionnée par la topographie; elle est importante dans l'angle occupé par le château de Savoie, conçue pour que le fossé soit inondable par le ruz Beaufré; elle s'amenuise en revanche en direction du nord. Au-delà de la tour des Dominicaines, le bassin de la chaussée était un obstacle particulièrement difficile à franchir.

Des défenses exceptionnelles

La tour-porte des Dominicaines, la grosse tour d'artillerie qui la flanque et l'ensemble du système défensif mis en place en relation avec ces différents édifices constituent de précieux témoins des fortifications de la fin du Moyen Âge pour l'ensemble de la région. La fusion d'un clocher d'église à une porte urbaine représente en outre un cas rare dans l'urbanisme médiéval régional⁴¹. De plus, la grosse tour constitue un intéressant et précoce exemple d'adaptation aux armes à poudre, dont l'utilisation ne se généralisera qu'à partir des Guerres de Bourgogne.

Planches / Tafeln 1-7

Plans, élévations et coupes de la tour-porte et de la tour des Dominicaines, avec indication des phases de construction:

- a) rez-de-chaussée
- b) 1^{er} étage
- c) 2^e étage
- d) 3^e étage
- e) mur ouest de la tour-porte, parement ouest
- f) mur sud de la tour-porte, parement nord
- g) mur nord de la tour-porte, parement sud
- h) mur est de la tour-porte, parement ouest
- i) enceinte et murs ouest de la tour-porte et de la tour, parement est
- j) mur sud de la tour, parement nord
- k) mur est de la tour, parement ouest
- l) mur nord de la tour, parement sud

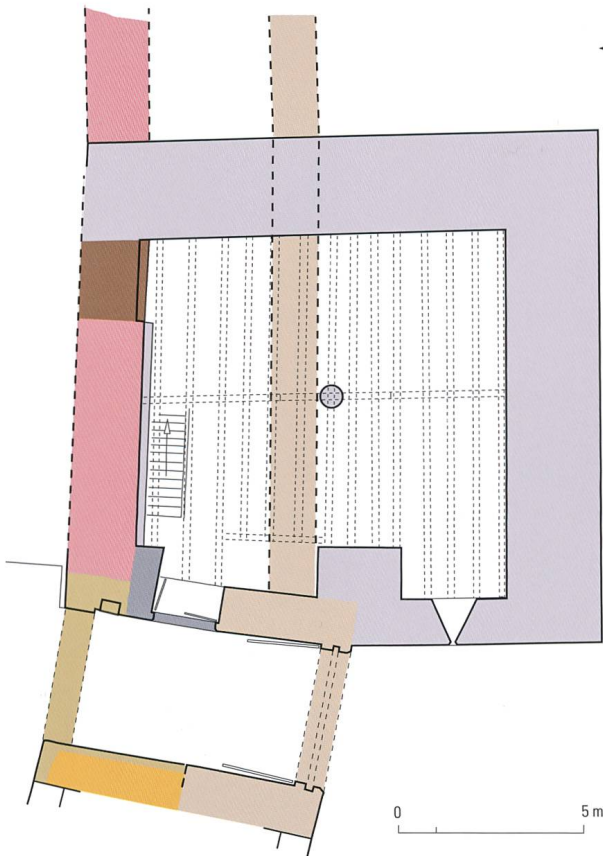
Grundriss-, Aufriss- und Querschnittspläne des Torturms sowie des grossen Turms der Dominikaner mit Angabe der Bauphasen:

- a) Erdgeschoss
- b) 1. Obergeschoss
- c) 2. Obergeschoss
- d) 3. Obergeschoss
- e) Westmauer des Torturms, Westseite
- f) Südmauer des Torturms, Nordseite
- g) Nordmauer des Torturms, Südseite
- h) Ostmauer des Torturms, Westseite
- i) Stadtbefestigung und Westmauern des Torturms und des grossen Turms, Ostseite
- j) Südmauer des grossen Turms, Nordseite
- k) Ostmauer des grossen Turms, Westseite
- l) Nordmauer des grossen Turms, Südseite

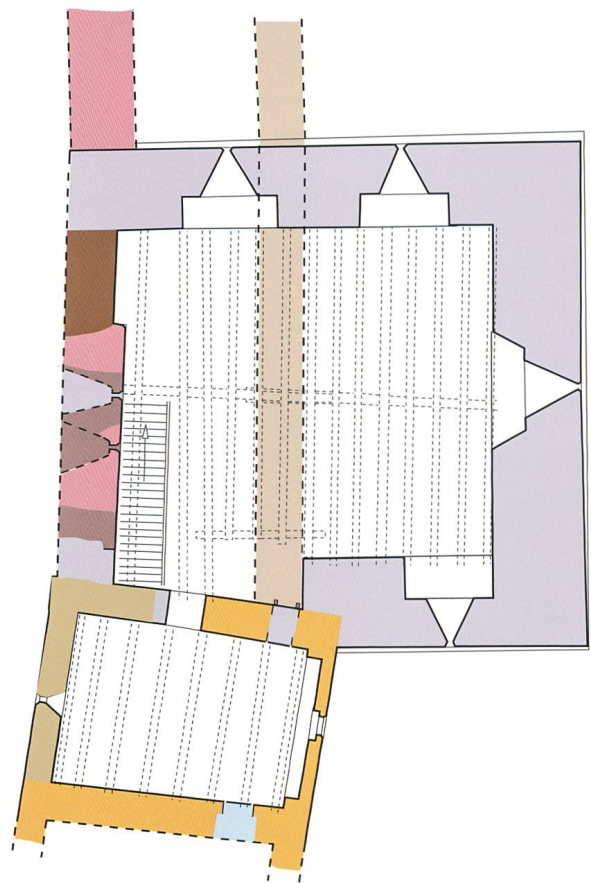


Nord géographique (rose des vents) / geografischer Norden (Windrose)

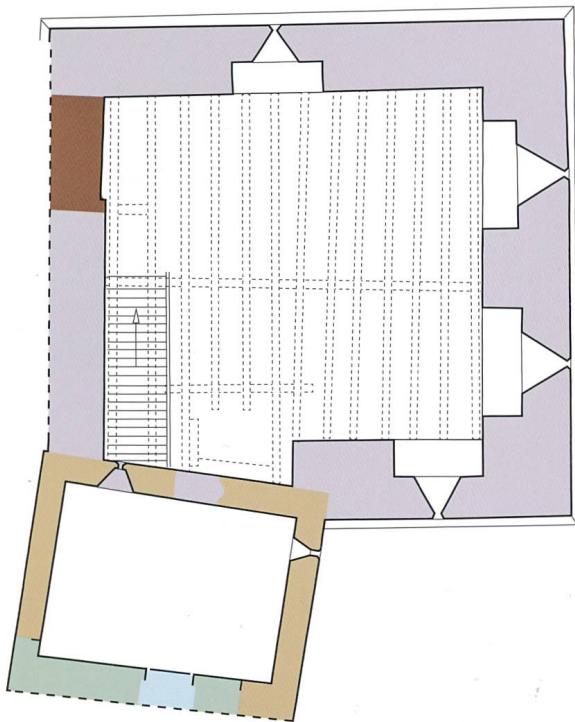
Nord historique (flèche) / historischer Norden (Pfeil)



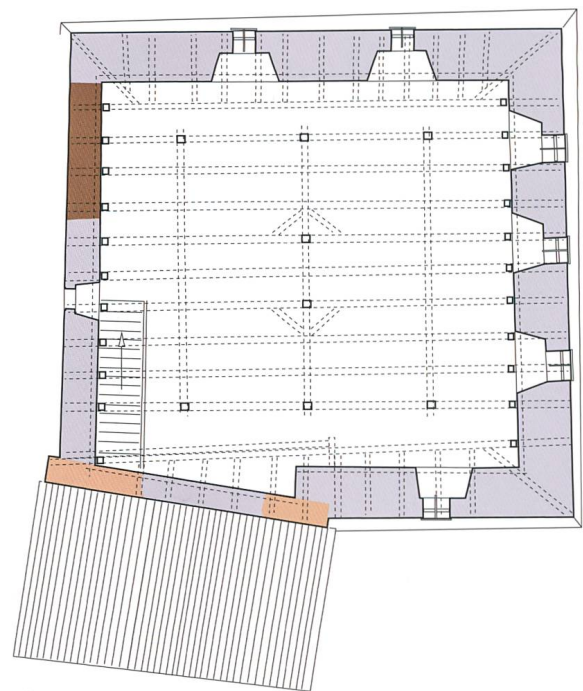
a



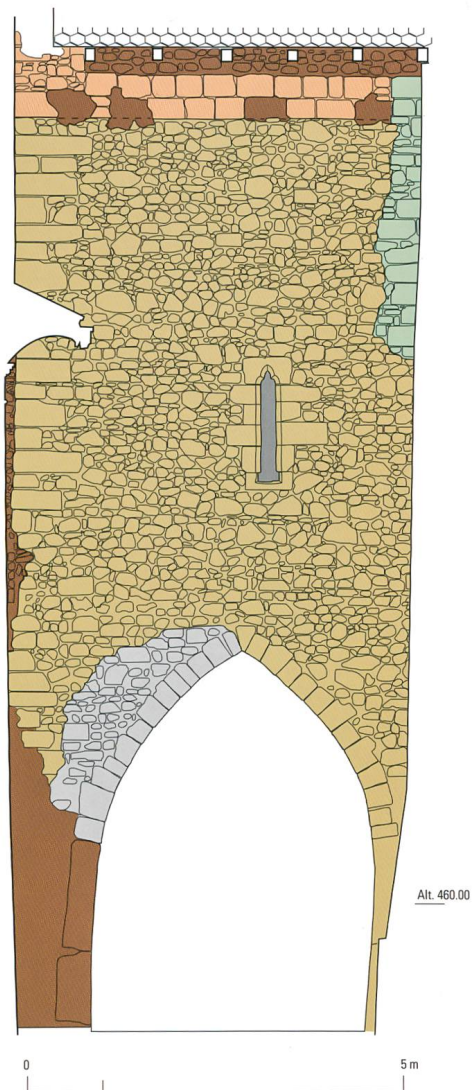
b



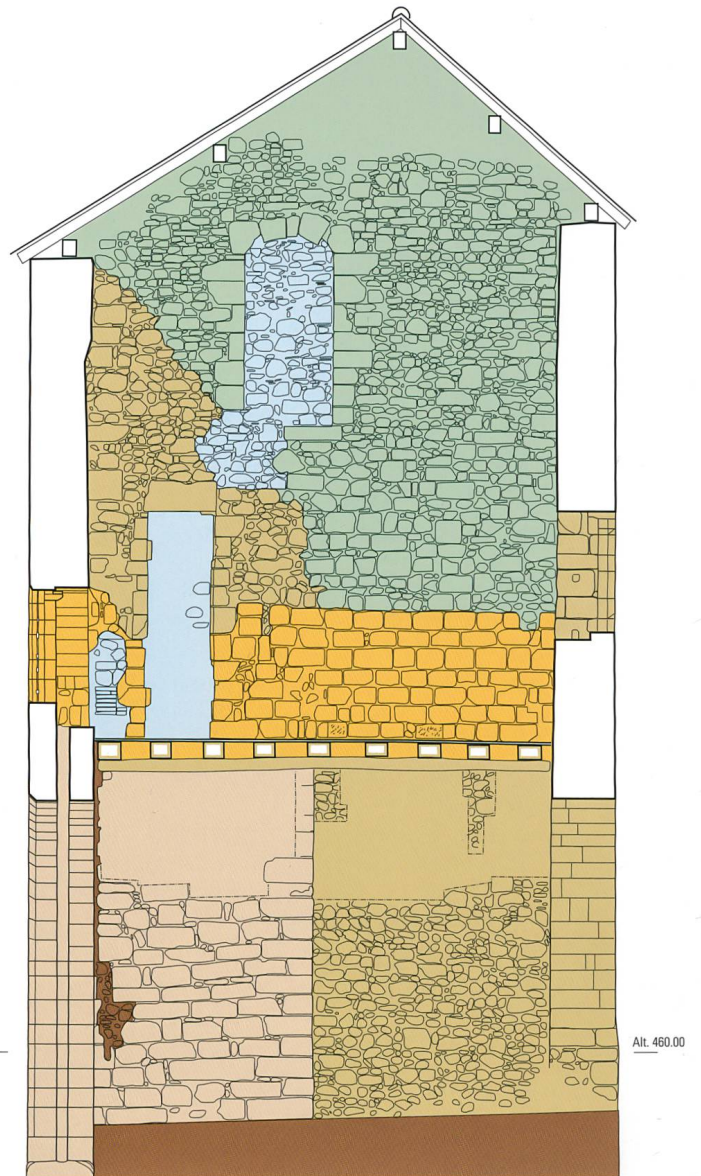
c



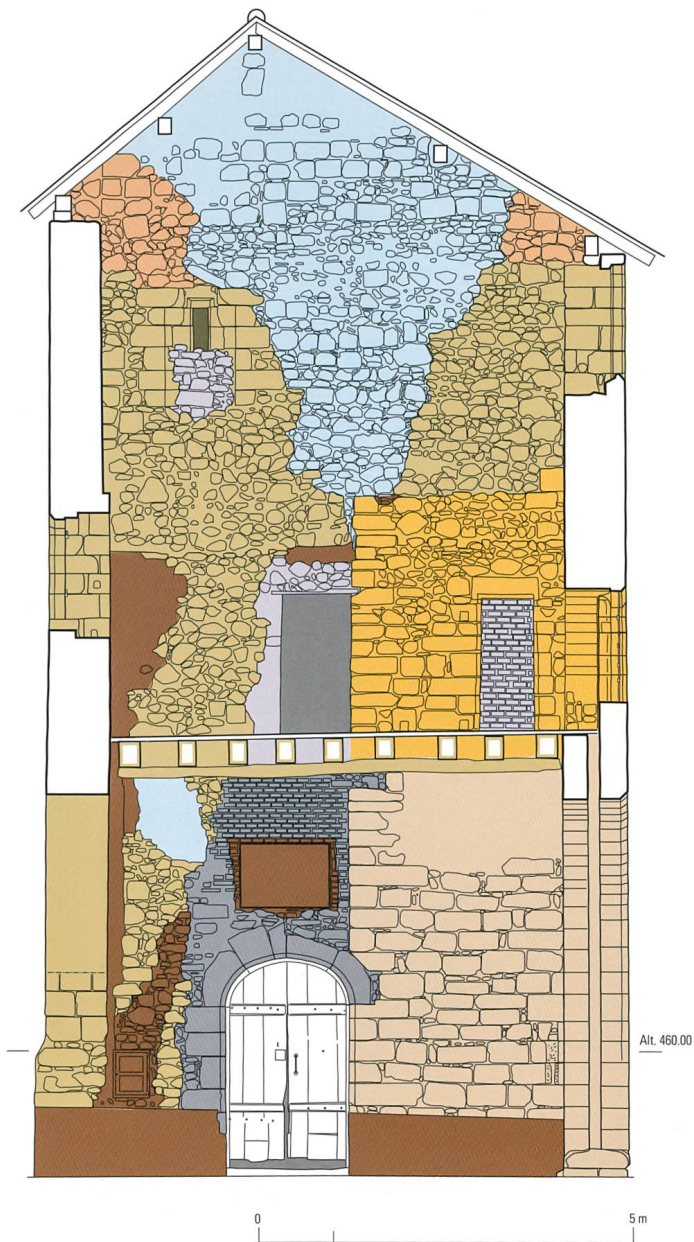
d



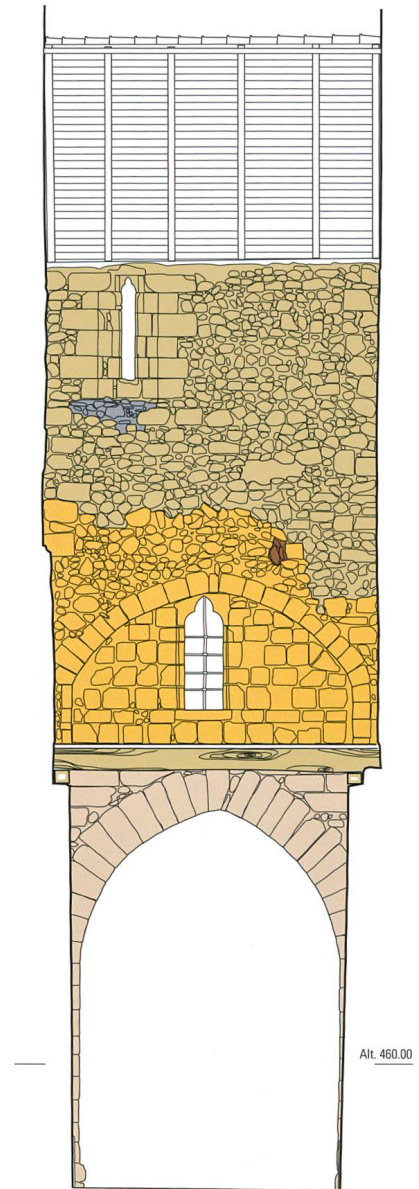
e



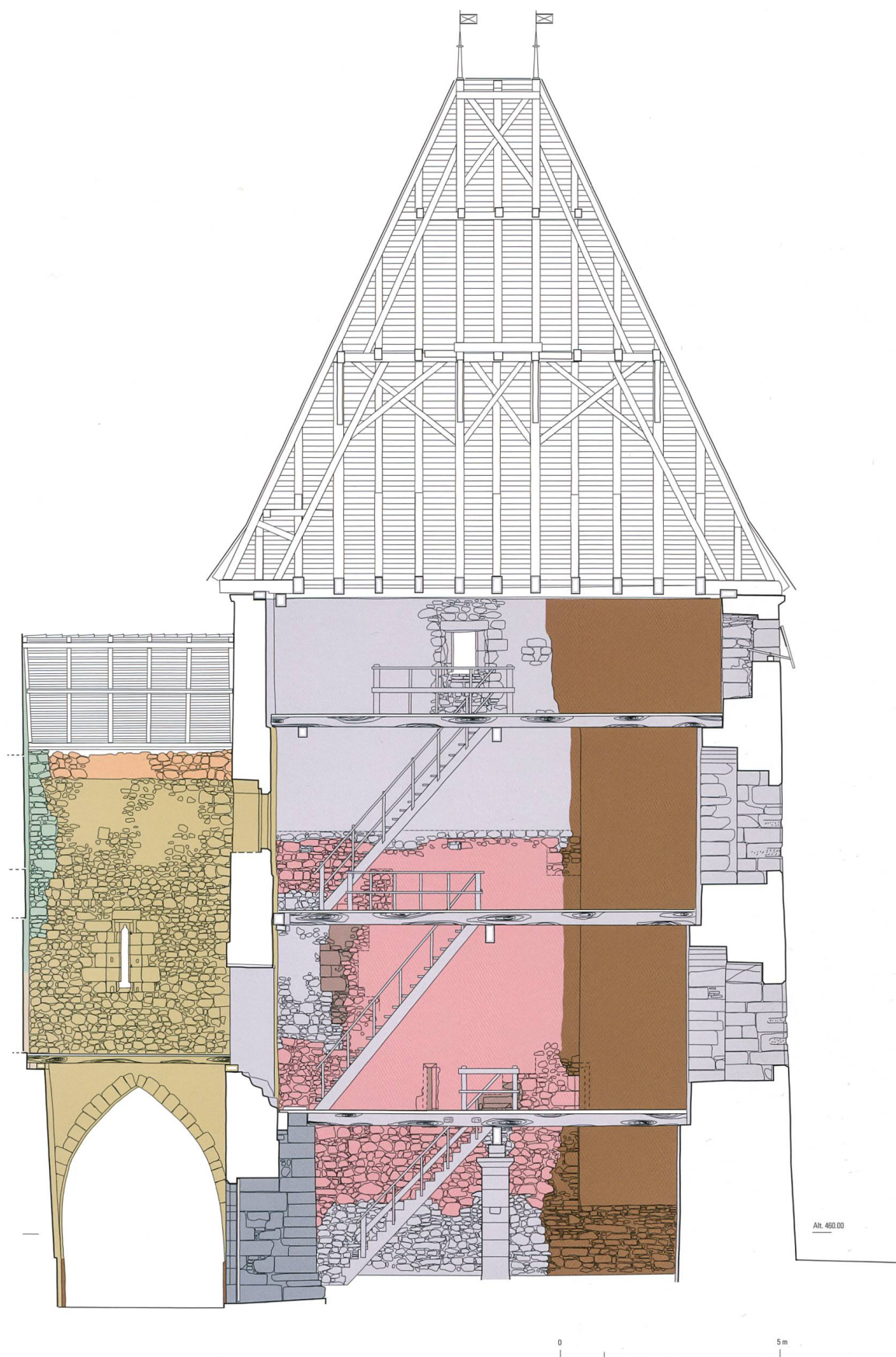
f

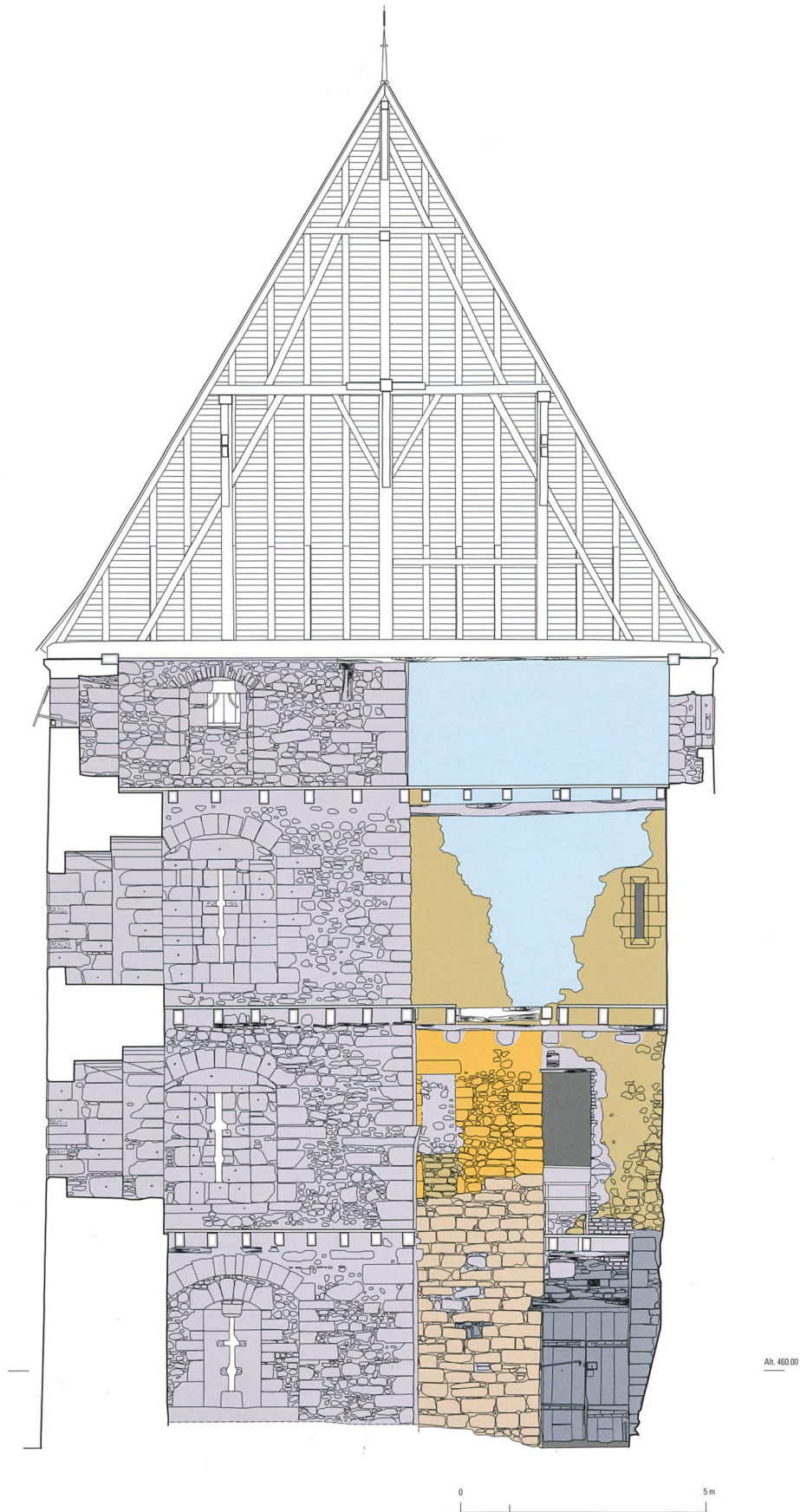


g

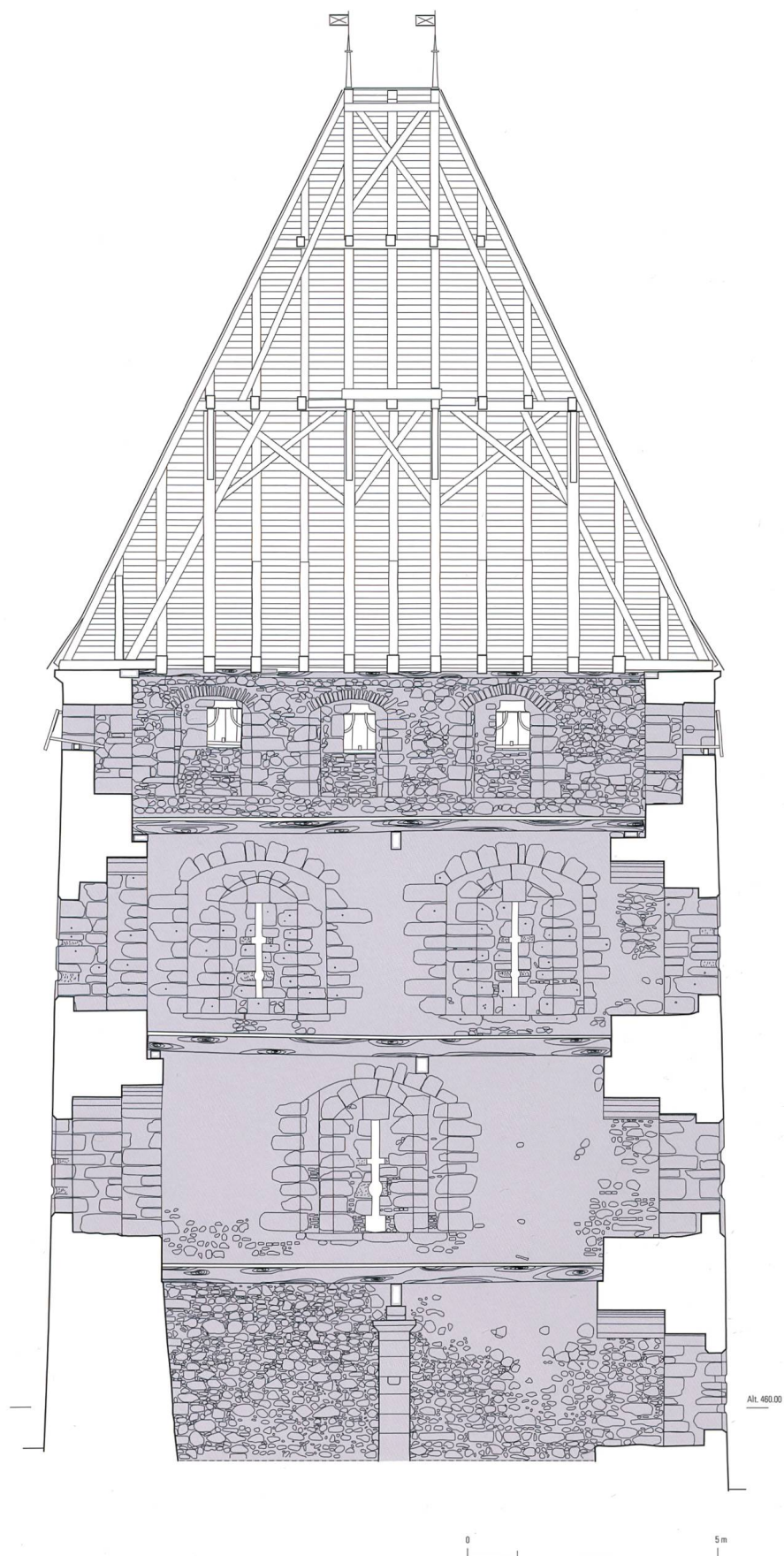


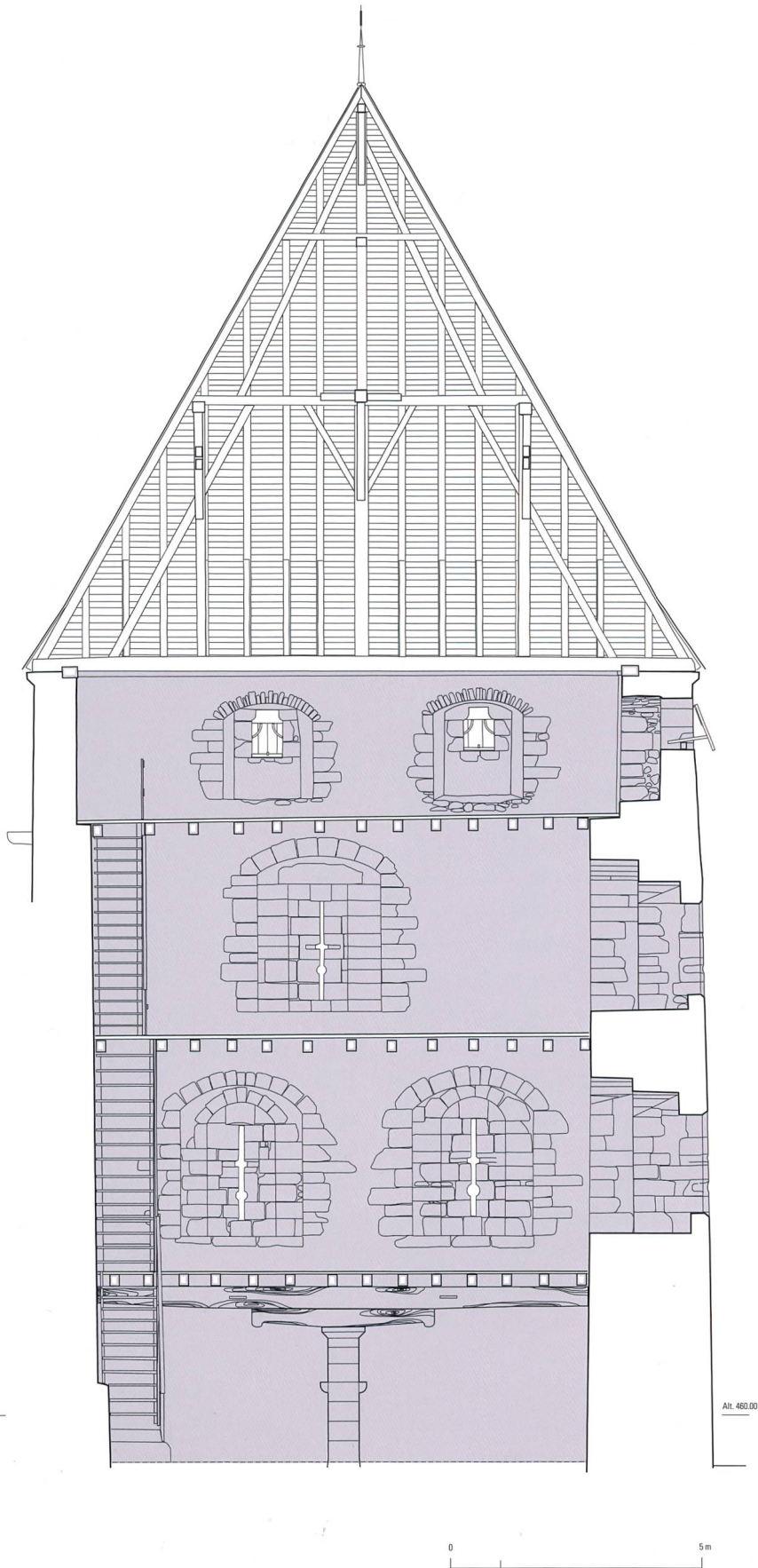
h





j

**k**



Notes

- ¹ CN 1184, 555 000 / 188 770 / 445 m.
- ² Adom, parch. Ab 11. Grangier 1905, 26-29.
- ³ Adom, parch. A/2, n° 36, nov. 1351.
- ⁴ On trouve également «porta dominarum», «porta religiosarum», «porta monalium» ou encore «porta monacharum». Plus tard, en français, «porte es moennes», «porte aux dames religieuses».
- ⁵ Dans cet article, nous nous conformons aux sources historiques, dans lesquelles l'axe nord/sud est déterminé comme parallèle au lac (voir fig. 3 et pl. 1).
- ⁶ Adom, parch. C 13, 18 déc. 1380.
- ⁷ AEF, famille, bn 1304-1504, Estavayer, 18.1.1437 (1438).
- ⁸ AE, 0283, CG 8a, 26.03.1441-28.6.1442.
- ⁹ AE, 0283, CG8a, compte du gouverneur, 26.03.1441-28.6.1442, fol. 10v à 20.
- ¹⁰ AE, 0099, CG79, compte du gouverneur, 1557, fol. 14 à 33v.
- ¹¹ AE, 1025, PVCC, 1884-1890, 144, 19.11.1885.
- ¹² AE, 1025, PVCC, 1884-1890, 117, 1.10.1885. AE, 1025, PVCC, 1884-1890, 144, 19.11.1885.
- ¹³ AE, 0043, parch., XV, n° 300. 28.4.1443.
- ¹⁴ Adom, 3/F, n° 8. Le texte, décrivant la démolition du clocher, mentionne explicitement qu'il faut «descendre les pierres». La surélévation du clocher entreprise après 1443 n'a donc pas été réalisée en brique.
- ¹⁵ Adom, 3/F, copie fin XVII^e du parch. K6, 8.5.1388.
- ¹⁶ AE, 0225, CG245, compte de ville, 1761, 83-84. Datation dendrochronologique, réf. LRD12/R6760.
- ¹⁷ AEF, Titres Estavayer, n° 410, 22.12.1434.
- ¹⁸ Communication orale de Laurent Chablais faite à Marcel Grandjean en 1991.
- ¹⁹ Par «chaussée», on entend un chemin ou une route surélevée artificiellement. A Estavayer, ce terme apparaît dès 1340; il est toujours lié aux fossés qui entourent la ville. Il s'agit à l'origine d'une zone de circulation aménagée au pied des murs de ville, surélevée par rapport au fond du fossé, à considérer comme une amorce de lice, car à l'origine non protégée par un mur de braie. En 1423, Humbert le Bâtard,

- au nom des coseigneurs et de la ville, passe contrat avec Pierre de Pontherose pour que celui-ci construise dans le fossé s'étendant au nord du «campanile» des religieuses un bassin de rétention d'eau. Celui-ci, au pied de la chaussée/lice, est nommé «chaussée» dans ce contrat (AE, 0034, parch., XV, n° 130, 24.9.1423).
- ²⁰ AE, 0283, CG 9, 30.6.1443-8.7.1444, 2. AE, 0283, CG 9, 30.6.1443-8.7.1444.
- ²¹ Dans l'architecture civile, «tournafod» ou «tournafol» désigne un tambour, souvent en bois, précédant une porte d'entrée; à Yverdon, le terme désigne les portes à claire-voie jetées dans le cours des rivières pour en interdire l'accès aux bateaux.
- ²² Plus précisément au nord de la route de Murist, entre Bollion et La Vounaise (CN 1184, 552 602 / 184 866).
- ²³ AE, 0291, Mc70, 1829-1833, 129, 11.1.1831.
- ²⁴ AE, 0262, Mc65, 1805-1808, 148, 5.8.1806.
- ²⁵ AE, 0225, CG246, f. 43v, 10-30.9.1762.
- ²⁶ AE, 0286, CG307, 1823, 49-52.
- ²⁷ AEF, RN1568, NicBorgognon, n° 1886, 17.6.1823.
- ²⁸ AE, 1081, PVCC, 1911-1916, 202, 6.2.1913. AE, 1097, PVCC, 1916-1919, 285, 23.4.1918.
- ²⁹ Relevés: Wilfried Trillen (2002 et 2012) et Dorothee Dérieux (2002); sondages et décrepissages: D. Dérieux et Philippe Cogné (2002); photographies: Ph. Cogné (2002) et Christian Kündig (2012); analyse: Ch. Kündig. Nous les remercions, tout comme la commune qui nous a donné accès à la tour et a autorisé les analyses de 2012.
- ³⁰ G. Bourgarel, *La porte de Romont resuscitée (Pro Fribourg, n° spécial 121)*, Fribourg 1998, 14-16.
- ³¹ De Raemy 2004, 204.
- ³² AE, 0075, CG 1, 16.1.1426-16.1.1427, 19v.
- ³³ D. de Raemy, voir note 31, 195.
- ³⁴ Grandjean 1989, 163-180.
- ³⁵ G. Bourgarel, voir note 30, 12.
- ³⁶ M. Grandjean, «Du bourg de château à la ville actuelle. Esquisse du développement urbain de Rue», in: M. Grandjean – N. Morard – D. de Raemy – G. Bourgarel, *Rue, de la villette savoyarde à la commune fri-*

bourgeoise (Pro Fribourg, n° spécial 122), Fribourg 1999, 17.

- ³⁷ AEF, Raterkanntnusbücher, t. 24, 1599-1609, fol. 32r, février 1601.
- ³⁸ On trouve souvent le terme de «choucia», dérivant de «calciata», chemin maçonné avec de la chaux. Voir les diverses définitions de «chaussée» dans <http://www.atilf.fr/dmfdmf>, Dictionnaire du Moyen Français (1330-1500) établi par le CNRS et l'Université de Lorraine.
- ³⁹ AE, 0008, parch., XIV, n° 88, 23.4.1340: «la choucia fossaliorum».
- ⁴⁰ On ne sait quand les coseigneurs ont vendu ou cédé ces droits à la ville, devenue simultanément propriétaire des lices et donc libre de les vendre ou de les louer. Ce transfert n'est explicitement attesté que pour les lices du quartier des Thiolleyres, cédées à la ville en 1432 par Humbert le Bâtard, coseigneur «insolidum» avec les Estavayer-Chenaux, du château de Chenaux (AE, 0038, parch., XV, n° 214. 16.5.1432).
- ⁴¹ Située dans le domaine savoyard et chronologiquement proche, l'enceinte de la ville neuve de la Tour-de-Peilz (dès 1282) était également dotée d'une porte placée sous le clocher de son église paroissiale.

Bibliographie

Grandjean 1989

M. Grandjean, «Un jalon essentiel de l'architecture de brique piémontaise: l'œuvre d'Humbert le Bâtard au château de Cheneau à Estavayer (1433-1443)», in: A. Paravicini Bagliani – J.-F. Poudret (dir.), *La Maison de Savoie et le Pays de Vaud (BHV 97)*, Lausanne 1989, 163-180.

Grangier 1905

J.-Ph. Grangier, *Annales d'Estavayer*, Estavayer-le-Lac 1905.

de Raemy 2004

D. de Raemy, *Châteaux, donjons et grandes tours dans les États de Savoie (1230-1330). Un modèle: le château d'Yverdon (CAR 98 et 99)*, Lausanne 2004.

Zusammenfassung

Die Beschädigung des Tors der Dominikaner durch einen Lastwagen bot die Gelegenheit, unsere Untersuchungen, die bereits vor zehn Jahren in den Obergeschossen begonnen hatten, im Bereich des Tordurchlasses fortzusetzen. Die Vorstadt Chavannes wurde nach Auskunft der Dendrochronologie in der Zeit nach 1269 und laut historischen Quellen unbestritten um die Jahre 1280/1300 mit einem vielleicht doppelten Befestigungsring und einem imposanten breiten Graben umschlossen. Über der Route de Payerne wurde eine Toranlage in Form eines Schalenturms errichtet, dessen Front direkt auf dem äusseren Rand der «chaussée» zu liegen kam, einer Verkehrszone im Graben, der dieselbe Funktion zu kam wie dem Zwinger am Fusse der Stadtmauer. Zweifellos war vorgesehen, diese «chaussée» durch eine mit einem Wehrgang versehene Zwingermauer zu befestigen, was in dieser erweiterten Form schliesslich doch nicht realisiert wurde. Im Süden der Porte de Payerne, am östlichen Stadtrand, standen zwei bedeutende Residenzen: direkt an das Tor anschliessend das Anwesen des Guillaume d'Estavayer und das Schloss seines Cousins, Renaud d'Estavayer, in der südöstlichen Ecke der Stadt. Ende 1316 hatte Guillaume sein Vermögen einer Gemeinschaft der Dominikanerinnen vermacht. In der Folge wurde 1320 der Schalenturm zu einem echten Turm umgewandelt und beherbergte von da an die Glocken des Klosters. Die Kirche selbst wurde in den ehemaligen Gemäuern des Hauses von Guillaume errichtet, das in seinem Grundriss in den Bereich der «chaussée» ausgreift und auf derselben Frontlinie liegt wie der Torturm. Der Glockenturm wurde dank einer Schenkung von Humbert dem Bastard nach 1443 aufgestockt. Die Zusammenlegung von Kirchenglockenturm und Stadttor stellt im mittelalterlichen Städtebauwesen unserer Region eine Seltenheit dar.

Nach 1443 wurde die Stadt mit einem grossen Kanonenturm ausgestattet, der an die nördliche Flanke des Glockenturms angebaut wurde. Die Errichtung des vierstöckigen Baus erfolgte in mehreren Phasen, zwischen denen lange Unterbrüche lagen, und fand erst im Jahre 1473 sein Ende. Vom Châtelet des Humbert des Bastards inspiriert, das den Eingang des Schlosses von Chenaux stadtseitig schützte, handelt es sich bei diesem Turm um ein interessantes und frühes Beispiel einer baulichen Anpassung an Feuerwaffen, deren Gebrauch sich erst ab den Burgunderkriegen verbreitete.